

Le compte rendu de la réunion du 10 octobre 2023 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

**1. PROJET de construction de 2 maisons sur un terrain en zone pavillonnaire**

SPCNE a été contactée par un habitant du lotissement du Prazillon, voisin d'une parcelle où un permis de construire a été accordé pour 2 maisons individuelles sur un terrain d'environ 600 m<sup>2</sup> dans un lotissement. Or, il s'avère que 1 chêne vert significatif est répertorié sur ce terrain en fond de parcelle mais l'emplacement de 2 chênes a été interverti dans la demande de permis de construire de façon à permettre l'implantation de la 2<sup>ème</sup> maison. Le chêne significatif est assujéti à une protection de 1,50m au-delà du houppier avant élagage de sorte le bâti prévu ne peut se construire. Le voisin a déposé un recours mi-octobre auprès de la Mairie. Sans réponse au bout de 2 mois, cela signifiera un refus du recours.

**2. PROJET IMMOBILIER SITE DE GAVY :**

SPCNE a participé à une rencontre avec d'autres associations et collectifs contactés la société City-Néo, (chargée de conseiller et accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers qui ont présenté le projet), le 3 octobre. Participation aussi à la réunion mensuelle de l'association « Le vieux St-Nazaire » dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine de la ville de Saint-Nazaire. Un communiqué de presse commun signé par 8 associations a été envoyé mi-octobre de même qu'un courrier à la Préfecture. L'article est paru dans Presse-Océan le 14/11/2023. De son côté, Natur'Action a aussi envoyé un communiqué de presse que SPCNE a également signé.

Le projet comporte aussi l'implantation de la base nautique à Porcé. Pour cela il devra y avoir la modification du zonage et obligation d'enquête publique. Ce sera la modification n°3 du PLUi.

**3. Constat de travaux sur Patrimoine balnéaire sans autorisation 16 rue F Buisson :**

SPNE a envoyé un courrier à la mairie le 17/10/2023 pour dénoncer des travaux de construction effectués sans autorisation sur un patrimoine classé. En attente d'une réponse. Une relance va être envoyée.

**1. Réunion d'information portant sur la santé des habitants de la CARENE**

SPCNE a participé à cette réunion le 18 octobre à la salle polyvalente du Point du Jour Immaculée à St-Nazaire.

La préfecture et la Communauté d'agglomération ont présenté un point d'étape de cette étude de zone qui a été lancée en mars 2021 et doit se terminer en 2025. Le communiqué officiel de la Préfecture annonce qu'il n'y a pas de polluant préoccupant détecté ni d'indicateurs ou de seuils dépassés pour Air Pays de la Loire.

Les associations et les élus demandent à étendre les analyses à l'eau mais aussi à prendre en compte la complexité et le cocktail de polluants. Il y a une multiplicité des facteurs qui expliquent la surmortalité et il serait nécessaire de pouvoir faire des analyses en continu.

2. **Parc éolien en mer de Saint-Nazaire :**

Nous avons reçu de la préfecture le compte rendu de la réunion du groupe de travail du 7 septembre, le 04/10/2023. SPCNE y a répondu par mail pour demander les réponses aux questions posées sur la puissance terrestre installée en éolien. Message transmis à la personne concernée, en attente de réponse.

SPCNE a collecté les datas depuis janvier 2022 jusqu'à ce jour sur la consommation et la production électriques en Pays de Loire de l'éolien terrestre et maritime. Ses résultats seront comparés aux annonces faites par les constructeurs des parcs et présentés lors de la prochaine instance de concertation le jeudi 16 novembre à St Nazaire.

3. **Réunion publique : « St-Nazaire agit avec vous »**

Participation de la SPCNE à la réunion du 8 novembre sur le thème des « Associations » organisée par le Président de l'agglomération. Présentation des outils et des plates-formes mis à la disposition des associations. SPCNE va essayer de se connecter à la plate-forme sur la recherche de bénévoles.

4. **Conseil de Développement**

Participation à la visite de AIRBUS, le 25/10. La présentation préliminaire à la visite des bâtiments a duré, l'entreprise insistant sur ses besoins d'extension et son engagement en matière de qualité de l'environnement.

5. **Courriers**

- Invitation à **la CSS de Rabas-Protoc** le mercredi 22 novembre à 14h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. SPCNE est membre de cette commission dans le collège « Riverains-Associations de protection de l'environnement »
- Reçu de la préfecture, une invitation à **la commission de suivi des sites de Montoir-de-Bretagne (Yara et Elengy)** le lundi 27 novembre prochain à la mairie de Montoir-de-Bretagne. SPCNE est membre de cette commission dans le collège « Riverains-Associations de protection de l'environnement »
- Nous avons reçu, la réponse de la Mairie en date du 20/10/2023 à notre courrier du 21/04/2023 concernant **la Demande d'intervention sur les barrières du Front de Mer**, précisant que les travaux avaient été effectués le 18 mai dernier.

**Prochaine réunion le mardi 12 décembre 2023 à 18h dans la salle 5 de la Maison des Associations à Saint-Nazaire.**

Fait à Saint-Nazaire, le 14 novembre 2023  
Le Président de la SPCNE